**Compte rendu du Conseil d’école du 06/11/2015**



**Présents**: M. PETER, Inspecteur, 5 parents d’élèves, 22 enseignants, 1 membre du RASED, M. ZONDONELLA, coordonnateur du service Education et Petite enfance du territoire Koenigshoffen-Poterie, la Responsable Périscolaire de Site, 2 ATSEM , le Responsable Territorial de Site, 2 représentantes de l’AFL, 1 représentante du Centre Socio Culturel de Koenigshoffen, M. KIEKEN intervenant « Lire et faire lire », la directrice.

**Excusés**: 2 parents d’élèves, 1 enseignant à temps partiel

Mme Strauss, directrice, ouvre la séance à 18h00.

Le procès verbal des élections des représentants de parents d’élèves est présenté : le nombre d’inscrits est de 663, le nombre de votants a été de 303, le nombre de votes nuls ou blancs est de 109, le nombre de suffrages exprimés est de 194, le taux de participation est de 45.70. Les 21 sièges sont pourvus et il y a deux suppléants.

L’installation du nouveau Conseil d’école est effectuée. Les parents d’élèves nouvellement élus, les enseignants se présentent en présence de M. PETER, Inspecteur.

Le compte rendu du dernier Conseil d’Ecole du 17/06/2015 est commenté, puis approuvé à l’unanimité.

1. **Les liens avec la municipalité**
2. **Bilan des travaux effectués :**

* Les crémones des portails ont tous été renforcés
* Des stores et un moteur ont été remplacés

1. **Demandes réitérées lors des derniers conseils d’école**

* Stores et brise soleil dans les salles élémentaires, ainsi que les salles ATSEM (attendons la venue de spécialistes promis par M. OEHLER lors de l’avant dernier Conseil d’Ecole)
* L’amélioration de la température des classes par la pose de brise soleils et baisse de la température la nuit (puits canadien)
* La réparation pérenne de l’ascenseur. Une élève en fauteuil roulant, actuellement en GS, sera inscrite au CP l’année scolaire à venir
* La demande d’une deuxième salle des maîtres (21 enseignants, la directrice et 1 EVS quotidiennement)
* Interphone à l’étage de la maternelle
* Cours de récréation : amélioration de la qualité de la terre des espaces verts pour en faire des jardins pédagogiques. Les rendre plus ombragées (remplacer les bambous par des arbres)
* Lors de l’exercice de mise en sécurité des personnes, il s’est encore une fois avéré que la sirène n’était pas entendue de tous. Deux mégaphones sont à nouveau demandés, pour la sécurité des élèves et personnels
* **Problème qui gêne le bon fonctionnement de l’école: Le co-usages des locaux par le scolaire et le périscolaire.**

Monsieur l’Inspecteur présente les difficultés et le surplus de fatigue que rencontrent les enseignantes de maternelle pour la mise en place des ateliers moteurs. En effet, pour répondre aux exigences du programme de l’école maternelle, des ateliers mettant en œuvre des matériels lourds et conséquents sont proposés en salle de motricité. Afin que chaque enfant puisse vivre des expériences motrices riches et variées, ils doivent rester en place une quinzaine de jours. Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la salle est utilisée après 15h45, par des ateliers de danse urbaine le mardi et de musique le jeudi. Afin que les animateurs puissent travailler avec leurs groupes dans un espace adéquat aux objectifs poursuivis, les enseignantes doivent ranger ces ateliers deux fois par semaine dans la réserve à l’arrière de cette salle. Des réunions se sont tenues pour trouver uns solution satisfaisant l’équipe enseignante et le service éducatif de la ville de Strasbourg. Monsieur l’Inspecteur énonce le compromis trouvé pour cette situation. Les infrastructures n’ont plus besoin d’être rangées 2 fois par semaine. Cependant, les mardis et jeudis soirs, avant 15h45, les ateliers doivent être poussés en fond de salle, afin de laisser assez d’espace libre pour la tenue des ateliers organisés par le service éducation de la ville de Strasbourg.

1. **L’organisation des accueils périscolaires et des parcours éducatifs**
2. L’AFL et l’accueil périscolaire de l’élémentaire : L’accueil du soir, qui se tient de 15h45 à 18h15, s’adresse à une trentaine d’enfants en moyenne. L’accueil du matin débute à 07h45 et se termine à 08h20. Pour l’instant une petite dizaine d’élèves y sont inscrits. Pour la pérennité de ce service, il faudrait un accroissement des inscriptions.
3. L’accueil périscolaire maternel, pris en charge par la ville de Strasbourg : Environ 60 enfants participent à cet accueil.

Trois animatrices en charge des enfants.

1. La restauration scolaire : Double service en restauration scolaire élémentaire et maternelle. Augmentation considérable des chiffres de fréquentation.
2. Les nouvelles activités périscolaires : Pour cette année, Mme SCHEIDECKER explique que les  parcours éducatif. Sont proposés à plus de 90% des élèves de l’école élémentaire Il y a toujours la possibilité de s’inscrire à 3 activités, dans un cadre sportif, artistique et socio ludique.
3. **La présentation du nouveau projet d’école 2015-2018**

**3 axes de travail ont été arrêtés au mois de juin:**

* + favoriser l’ouverture culturelle pour améliorer les compétences du « dire, lire écrire »
  + mettre en place des situations et dispositifs pour favoriser l’autonomie de chaque élève
  + faire adopter des stratégies pour mieux utiliser et développer la mémoire.

**Des plans d’action sont en cours d’élaboration, afin de proposer aux élèves des actions concrètes, qui permettront d’évaluer des progrès des élèves dans ces 3 axes. Ils sont déclinés en maternelle et l’élémentaire.**

Actions favorisant l’amélioration du « dire, lire, écrire » : des actions mises en place grâce au maître supplémentaire permettant d’améliorer la différenciation pédagogique et de répondre de façon plus pointue aux besoins de chaque élève. Mise en place d’actions favorisant la liaison entre la maternelle et le CP. Il s’agira, dans tous les niveaux, d’établir des projets communs avec les partenaires et le périscolaire. L’objectif sera de mettre en place des projets culturels qui donnent envie de lire, de s’exprimer.

Actions favorisant l’amélioration de la mémorisation**:** - organiser des exercices se centrant sur les stratégies de lecture, diversifier les modes de copies, lors des ateliers avec le maître supplémentaire ou de décloisonnement. Des jeux de quiz, mémory, mettant la mémoire en jeu seront multipliés. Mettre en œuvre les stratégies de mémorisation enseignées pour l’apprentissage des leçons. En maternelle raconter son cahier de vie à la maison, raconter une ancienne page à la maîtresse.

Actions favorisant le développement de l’autonomie : mise en place d’ateliers individuels, de plans de travail, des

parcours en lien avec la maternelle. Dans chaque classe, laisser un temps dans l’emploi du temps pour du travail en autonomie (recherche, entraide, création…). L’enfant devra se montrer capable d’utiliser, de ranger et respecter le matériel. Il devra aussi se montrer capable de concevoir, mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels, collectifs.

1. **Présentation de l’organisation pédagogique de l’école à la rentrée 2015**
2. **Les effectifs de l’école :**

Deux ouvertures de classe à la rentrée 2015 : une petite section. De ce fait, il n’y a plus de double niveau à l’école maternelle, mais 3 classes pures par niveau. Une ouverture à l’école élémentaire. Il reste cependant deux clases à double-niveaux.

L’école primaire compte un effectif total de 498 élèves, répartis en 21 classes.

* + 208 élèves en maternelle (62 élèves répartis en 3 classes de PS, 72 élèves répartis en 3 classes de MS, 74 élèves répartis en 3 classes de GS)
  + 290 élève à l’école élémentaire(62 élèves de CP répartis en 3 classes, 66 élèves de CE1 répartis en 2 classes de CE1 et une classe de CE1/CE2, 61 élèves de CE2 élèves répartis en 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2 et 1 classe de CE2/CM1, 52 élèves de CM1 répartis en 2 classes de CM1 et 1 classe de CM1/CM2, 49 élèves de CM2 répartis en 2 classes)..

1. **Les actions en direction des élèves en difficulté :**
   * Des synthèses se sont tenues fin septembre pour déterminer les élèves qui pourront bénéficier des aides du RASED. Les prises en charges ont débuté mi octobre pour une douzaine d’élèves.
   * En conseil de cycle 2, 12 élèves ont été proposés pour le CLAS : Le soutien scolaire est mis en œuvre par l’AFL dans les locaux de l’école élémentaire.
   * Le dispositif « maître supplémentaire » : il n’est proposé qu’aux classes de CP et CE1. Pour la mise en œuvre des objectifs du nouveau projet d’école, le maître surnuméraire intervient en GS en 1ère, 2ème et 3ème période de l’année.
   * L’accompagnement éducatif (dispositif REP) propose pour des élèves qui ont besoin d’une aide particulière da ns les champs du comportement 3 types d’activités : multisports, musique et graphisme. C’est l’expression, l’autonomie, la mémorisation, le respect de l’autre (vivre ensemble), la concentration, l’implication qui sont visés dans ces ateliers.
2. **Les évaluations nationales**

L’évaluation début CP : les exercices ont changé. Ceux relatifs au champ de la compréhension ont été particulièrement ardus. Des efforts devront être renforcés en GS dans le domaine du graphisme et écriture.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | compréhension | Correspondance oral/écrit | Reconnaissance de mots | écriture |
| Sept 2015 | 60% | 77% | 75% | 51% |

1. **Les activités du trimestre**

* Rencontre parents/enseignants du 11/09 au 18/09.
* Fête de rentrée le 20/09/15. La vente de gâteaux et de boisson ont rapporté 271 euros à la coopérative de l’école
* Election des représentants des parents d’élèves le 09/10/ 2015
* Natation pour les CP et CE1 en 1ère , 2ème et 3ème période

1. **Les projets à l’école**
   * Le projet « lire et faire lire » animé par M. KIEKEN. Il anime des ateliers  « plaisir de lire et poésie » avec 8 classes de l’élémentaire. A chaque fois, il prend ½ classe en BCD, pendant que l’enseignant effectue son cours d’informatique avec l’autre moitié de classe.
   * Les valeurs de la République : Journée Nationale de la citoyenneté, le 09 décembre 2015. Cette journée sera déclinée dans tous les établissements du REP. Nous avons effectué une demande de drapeaux, avec l’aide de M. BRENNER, RTS. Ceux-ci viennent de nous parvenir après plusieurs mois d’attente. Nous pavoiserons l’école le 09 décembre. Pour que cette manifestation soit festive, les élèves, les enseignants, le périscolaire et l’école de musique s’investissent depuis septembre. Ils travaillent des textes traitant des valeurs de la République. Il en découle des textes, poèmes, chants pour aboutir à un spectacle et à des affichages divers.
   * Escalade pour les CM1 en décembre et CM2 plus tard dans l’année
   * projet « classe transplantée » au CE2 de M. BOURREAU. L’enseignant donne le programme arrêté de cette semaine.
2. **Sécurité**

L’exercice incendie s’est tenu fin septembre en présence des pompiers. L’évacuation des élèves s’est effectuée sans difficultés et dans un temps imparti. Les remarques portant sur des dysfonctionnements ont été portés à la ville et à notre hiérarchie. Certains cheminements ont été  modifiés et attendent l’avalisation officielle.

1. **Le point des parents**

Les parents souhaitent que la sonnerie de l’élémentaire soit moins stridente. M. BRENNER rappelle que celle-ci a été choisie, car elle était audible dans toutes les classes, même portes fermées. L’équipe se réunira avec lui pour essayer de trouver une sonnerie moins agressive à l’oreille, mais permettant tout de même d’être perçue par toutes les classes.

Les dates des prochains conseils d’école sont arrêtées :

* + le 08/03/2016 (repoussé au 31/03, pour raison de formation des enseignants du cycle 2)
  + 17/06/2016

La séance est levée à 19h50